
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2015

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le lundi 22 septembre 2015, à 12 h 30, à l'emplacement habituel des réunions du conseil.

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général et greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

Sont absents :

Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 12 h 30, monsieur le maire Sylvain Juneau déclare que la séance est ouverte et constate que le quorum est atteint.



RVSAD-2015-8748

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'avis de convocation.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
APPUYÉ PAR : *M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 septembre 2015 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 23 SEPTEMBRE 2015



RVSAD-2015-8749

ORIENTATION DU CONSEIL - RÉSOLUTIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q. c. E-20.001);

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 23 septembre 2015.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De prendre les orientations suivantes quant aux sujets mentionnés dans le préambule de la présente soit :

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2015 (suite)

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2015-558** Entente entre la Ville de Québec et Siemens Canada ltée, relativement à la mise à niveau du système d'accès dans divers bâtiments (VQ-47881)
- AP2015-572** Adjudication d'un contrat pour la fourniture de batteries automobiles et commerciales (VQ-47750)
- DE2015-091** Entente entre la Ville de Québec et Watershed Monitoring inc., relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet Exploitation et visualisation des données sur la qualité de l'eau dans le réseau de distribution de la Ville de Québec, dans le cadre du Programme de vitrine technologique de la Ville de Québec
- PC2015-058** Approbation du Règlement n° 248-2015 modifiant le plan de zonage et le règlement de zonage n° V-965-89 - création de la nouvelle zone R-A/C7 de la Ville de L'Ancienne-Lorette, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec
- AJ2015-020** Déclaration de l'employeur concernant l'emploi exclusif d'un ou d'une criminologue
- AP2015-361** Conclusion de cinq ententes, de gré à gré, pour le service de réparation de camions lourds de concessionnaires
- AP2015-349** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat pour la fourniture, l'installation et l'entretien des équipements de contrôle et perception du stationnement - ExpoCité (VQ-46987)
- AP2015-596** Adjudication d'un contrat pour la fourniture de gaz propane (VQ-47849)
- A1GT2015-081** Modifications aux règles portant sur le stationnement et la circulation sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le boulevard Sainte-Anne - Arrondissement de La Cité-Limoilou
- GA2015-004** Adoption des calendriers des séances ordinaires du conseil d'agglomération de septembre à décembre 2015 ainsi que 2016
- LS2015-061** Modification à l'entente entre la Ville de Québec et l'Administration portuaire de Québec, intervenue le 23 juillet 2014, relativement au versement d'une contribution financière et d'une subvention
- EN2015-010** Règlement de l'agglomération sur des travaux de réfection et d'amélioration de l'incinérateur et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 968
- FN2015-028** Règlement modifiant certains règlements de l'agglomération relativement au montant de l'amende pour des infractions à des règles de stationnement sur rue ou hors rue, R.A.V.Q. 987
- A6GT2015-041** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'interdiction d'effectuer un virage à droite au feu rouge sur le boulevard Pie-XI Nord, à l'intersection de la rue de l'Innovation, R.A.V.Q. 993
- OT2015-008** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la tarification applicable à l'adhésion ainsi qu'à la fourniture de services de l'Office du tourisme de Québec relativement à l'adhésion pour la période du 1er octobre 2015 au 30 septembre 2016, R.A.V.Q. 994
- FN2015-030** Règlement de l'agglomération modifiant différents règlements relativement à la hausse du montant d'une amende en matière de stationnement hors rue, R.A.V.Q. 995
- IN2015-024** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur des travaux et des services professionnels et techniques requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération du programme triennal d'immobilisations 2015 à 2017 de la Ville et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 999
- A1GT2015-145** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'ajout de cases de stationnement le long du boulevard Champlain, R.A.V.Q. 1001

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



RVSAD-2015-8750

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR EXCLUSIVEMENT (15 MINUTES)



PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



RVSAD-2015-8751

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance de ce 22^e jour du mois de septembre 2015 à 12 h 50 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter

Sylvain Juneau, maire

Robert Doré, directeur général et greffier